



Wallonie

Commune d'Aubel

## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Stassen-Inghelbrecht, Place Nicolaï, 10, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Place Nicolaï 10 et cadastré Section B n° 1007G.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : **Aménagement des abords d'une habitation unifamiliale et création d'un mur sur limite parcellaire**, lequel présente les caractéristiques suivantes :

**CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :**

- *Matériaux d'élévation en bois (bardage du mur) et métal laqué noir (couvre-mur, brises-vue à lamelle verticales et portillon);*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous), les jours ouvrables de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme BALTUS (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolaï n° 1 (1<sup>er</sup> étage) – 4880 Aubel**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du 06.05.2024 au 21.05.2024** au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolaï n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**